

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU 18 OCTOBRE 2023

SÉANCE OUVERTE A 20 H 00

Présent-e-s :

Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY, Présidente
Mmes Nassima LAGROUNI, Irène MAIO, Conseillères municipales
MM. Jonathan CHRISTIN, Stéphane JOYE, Livio LANZA, José NODA GONZALEZ,
André PHILIPP, Pascal RAEMY, Ludovic ZBINDEN, Conseillers municipaux

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, Maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Excusé.e.s :

Mme Nathalie HENRIOD, Conseillère municipale
MM. Bertrand FUMEAUX, Denis van LEEMPUT, Conseillers municipaux

Procès-verbal :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023
- II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
- IV. BUREAU DE VOTE POUR L'ANNÉE 2024, NOMINATION :
 - PRÉSIDENT.E
 - VICE-PRÉSIDENT.E
 - SUPPLÉANT.E.S
- V. MOTIONS
- VI. QUESTIONS ET DIVERS

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal, excuse Messieurs FUMEAUX et van LEEMPUT, membres du Conseil municipal et salue la présence de Monsieur Philippe DUPERRIER dans le public.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 27 SEPTEMBRE 2023

La Présidente demande si tout le monde a bien reçu et lu ces documents, et si ceux-ci amènent des commentaires, modifications ou remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, la Présidente demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2023.

7 voix pour, 0 contre, 2 abstentions (Messieurs CHRISTIN, LANZA absents lors de la séance du 27 septembre 2023)

II. RAPPORTS DE COMMISSIONS

La Présidente passe la parole aux Président-e-s de commissions.

Commission école, petite enfance

Monsieur CHRISTIN informe que la commission école, petite enfance s'est réunie le lundi 16 octobre 2023 à 18h30, le point suivant a notamment été traité.

– Budget 2024 – Étude

En préambule de l'étude du budget 2024, Madame RAMBACH a informé que la Fondation d'intérêt public communal pour les structures d'accueil préscolaire à Confignon et Aire-la-Ville a validé à l'unanimité le budget 2024 de la crèche.

Madame RAMBACH a présenté la version finalisée du budget qui comprend certaines modifications depuis la séance du 12 septembre.

Les membres de la commission valide à l'unanimité le budget 2024 d'un montant de CHF 397'558.00.

Commission finances

Monsieur NODA GONZALEZ informe que la commission finances s'est réunie le 16 octobre 2023 à 20h00 et les points suivants ont notamment été traités.

– Budget 2024 – étude

• Crèche / petite enfance

Avant l'étude du budget 2024, Monsieur NOVELLE a informé que la commission école, petite enfance, qui s'est tenue avant la commission finances à 18h30, a validé à l'unanimité le budget 2024 de la commission.

Monsieur NOVELLE ajoute que la Fondation d'intérêt public communal pour les structures d'accueil préscolaire à Confignon et Aire-la-Ville a validé à l'unanimité le budget 2024. La Commune a souhaité construire une crèche et a validé le principe de sa gestion par la Fondation. Cette organisation ne doit pas être remise en question. Il

faut faire confiance au travail de la Fondation dans laquelle siègent deux membres du Conseil municipal et un membre de l'Exécutif.

Les membres de la commission finances ont reçu toutes les précisions nécessaires quant à la bonne compréhension des rubriques liées à la petite enfance.

Monsieur NOVELLE ajoute que les recettes fiscales sont en diminution d'environ CHF 300'000.00.

Toutefois, grâce au 9 places de la crèche d'Aire-la-Ville, la subvention versée par le Fonds intercommunal s'élèvera à CHF 525'703.00 en 2024, contre CHF 219'970.00 en 2023, ce qui a permis de diminuer le manque à gagner.

- Budget 2024
Monsieur NOVELLE a informé de l'ajustement de certaines rubriques, suite à des nouvelles données reçues depuis les séances de commissions.

L'Exécutif présente **un projet de budget équilibré.**

Le budget 2024 (avec un solde positif de CHF 196.93) est accepté à l'unanimité, par 4 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Les membres de la commission finances invitent les membres du Conseil municipal à valider le budget 2024 quand il leur sera soumis.

- Crèche – crédit de construction

Monsieur NOVELLE présente le crédit de construction final qui présente un dépassement de CHF 154'730.39.

Les membres de la commission ont validé à l'unanimité ce dépassement et invitent les membres du Conseil municipal à valider la délibération qui leur sera soumise.

La Présidente remercie pour les rapports.

20h05 Madame Christine RAMBACH, rejoint la séance.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

La Présidente n'a pas de communication.

La Présidente passe la parole à **Monsieur NOVELLE.**

Suite aux questions de Monsieur ZBINDEN, lors de la séance du 27 septembre 2023, Monsieur NOVELLE apporte les précisions suivantes :

Panneaux solaires sur les bâtiments communaux

- Conformément à la décision du Conseil municipal lors de la séance du 27 septembre 2023, Monsieur NOVELLE a mandaté un ingénieur. Ce dernier a remis ce jour un rapport qui confirme qu'il est possible d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'ancienne école et de la salle Duvillard. Il faut être conscient qu'une étude approfondie doit

être faite et est estimée à CHF 21'000.00. Dans le cas où le Conseil municipal est favorable, le planning devra être adapté. Entre l'étude, la modification de la requête en autorisation de construire et le retour des soumissions, il faudra compter environ 1 année supplémentaire, ce qui aura pour conséquence de repousser les travaux en juillet 2025.

- Le dossier doit donc être renvoyé à la commission bâtiments qui étudiera le projet et fera un rapport au Conseil municipal.

La Présidente soumet au vote le renvoi de ce dossier en commission bâtiments, sachant que le Conseil municipal a déjà voté le principe d'un dépassement de budget pour l'étude d'ingénieur.

8 voix pour, 1 contre (Monsieur NODA GONZALEZ), 0 abstention

Buvette de la zone sportive – agrandissement

- Monsieur NOVELLE rappelle que la buvette est située en grande partie en zone sportive et une petite partie en zone 4Bprot. Le canton a fait savoir qu'il est possible d'envisager un agrandissement.
- Monsieur NOVELLE rappelle qu'il s'agit d'une buvette en lien avec le club sportif. Le Conseil municipal ne va pas se prononcer sur ce sujet. Monsieur NOVELLE ajoute qu'il ne souhaite pas se lancer dans une telle démarche, notamment pour plusieurs raisons. Ce site n'est pas adapté pour créer un restaurant (nuisances, aucune place de stationnement à proximité). Monsieur NOVELLE a répondu à l'interrogation de Monsieur ZBINDEN, mais il n'y a aucune volonté de l'Exécutif d'agrandir ce bâtiment, ce d'autant qu'une pergola de 70m² sera installée en 2024 (non chauffée).
- Monsieur ZBINDEN remercie pour ces renseignements. Il souligne que pour lui, la problématique est à l'intérieur et non pas à l'extérieur du local. Il ne souhaite pas en faire un café-restaurant, mais permettre à la gérante actuelle de pouvoir travailler/cuisiner de façon plus confortable. Il n'hésitera pas, en temps voulu, à revenir sur ce dossier.

Eclairage public

Les SIG ont débuté cette semaine les travaux sur les candélabres. Pour rappel, cette intervention consiste au remplacement des ampoules ordinaires par des illuminations en LED et à la mise en place de variateurs permettant de gérer l'intensité et le temps d'éclairage par candélabre (1^{ère} étape de l'immeuble des Chouettes jusqu'à la rue du Vieux-Four 50). D'ici la fin de l'année, des essais sur la planification lumineuse seront entrepris (coupure de certains luminaire, diminution d'intensité).

Communes fleuries

La Commune a reçu le 3^{ème} prix du concours pour des communes de 1200 à 2400 habitants. Le responsable des espaces extérieurs est remercié.

La Présidente passe la parole à **Madame RAMBACH** qui n'a aucune communication.

La Présidente passe la parole à **Monsieur APOTHELOZ**

Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers Aire-la-Ville/Cartigny (GISPAC)

Le département des institutions et du numérique (DIN) a approuvé la création du groupement ainsi que ses statuts, le 17 août 2023.

IV. BUREAU DE VOTE POUR L'ANNÉE 2024, NOMINATION :

- **PRESIDENT.E**
- **VICE-PRESIDENT.E**
- **SUPPLEANT.E.S**

La Présidente passe la parole à Monsieur NOVELLE qui informe que la Commune, comme chaque année, doit nommer quatre personnes pour l'année 2024.

Il demande aux membres du Conseil municipal s'il y a des candidats.

Pour information, 3 candidats sortants se présentent à nouveau.

- Monsieur Ludovic ZBINDEN, en qualité de Président
- Monsieur Serge PRADERVAND, en qualité de Vice-Président
- Monsieur Alain JENNY, en qualité de suppléant du Président

Madame Christiane NOVELLE, suppléante du Vice-Président, ne souhaite pas reconduire son mandat.

Monsieur NOVELLE informe que Monsieur Vincent BÜRGI a donné son accord pour prendre le poste laissé vacant de suppléant du Vice-Président.

Les membres du Conseil municipal ne font aucune proposition.

La Présidente met au vote les quatre propositions suivantes.

- Monsieur Ludovic ZBINDEN, en qualité de Président
- Monsieur Serge PRADERVAND, en qualité de Vice-Président
- Monsieur Alain JENNY, en qualité de suppléant du Président
- Monsieur Vincent BÜRGI, en qualité de suppléant du Vice-Président

Les nominations sont acceptées à l'unanimité, 9 pour, 0 contre, 0 abstention.

La Présidente remercie d'ores et déjà ces quatre personnes pour leur engagement.

V. MOTIONS

La Présidente demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

VI. QUESTIONS ET DIVERS

Monsieur CHRISTIN

- Fête de l'Escalade : vu l'installation des nouveaux éclairages publics, se demande s'il est possible d'éteindre les lumières au moment du cortège. Monsieur NOVELLE prend note.
- Epicerie : Monsieur NOVELLE informe que l'Exécutif traite le dossier et qu'il pourra communiquer lors du prochain Conseil municipal.

Monsieur ZBINDEN

- Panneaux solaires : a pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mai 2015 dans lequel il est question de panneaux solaires. Monsieur ZBINDEN fait remarquer qu'à cette époque, le kwh était à 20ct et que la technologie
-

étudiée n'a plus rien à voir avec celle de ce jour. Il ajoute que la Commune est labellisée Cité de l'Énergie par lequel elle s'est engagée dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et de lancer un processus d'amélioration. Il remercie le Conseil municipal d'accepter d'étudier ce projet qui est dans l'air du temps.

Monsieur PHILIPP

- Borne en pierre : a remarqué qu'une borne est à nouveau cassée à la rue du Vieux-Four et une autre fissurée. Monsieur NOVELLE confirme que la borne cassée sera changée dans les prochains jours. Il ajoute que la même avait été endommagée il y a peu de temps et changée il y a un mois, l'automobiliste s'était dénoncé ce qui n'est pas le cas de cette semaine.
-

Sans autre commentaire, la Présidente clôt la séance à 20h22.